



**PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**Pôle Protection des Populations
Service Environnement Biologique**

30 rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT cedex
tél : 05.49.17.27.00
fax : 05.49.17.27.96

courriel : ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr

Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00

Objet : Ré-examen IED
SCEA COSMOPORC - PAMPLIE
Affaire suivie par : Mme DEVAUX
N/Ref : CD/LM-2020-00941
PJ : 1 dossier de ré-examen

Niort, le 20 avril 2020

L'Inspecteur de l'Environnement,

à

Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination et du Soutien
Interministériels
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT Cedex 9

RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉ-EXAMEN IED CONFORME

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de ré-examen de l'élevage IED suivant,

SCEA COSMOPORC

Numéro S3IC : 0579.00544
Numéro SIRET : 31888347700016

Adresse de l'exploitation : **SCEA COSMOPORC
LA BOUTROCHÈRE
79220 PAMPLIE**

Adresse administrative : **SCEA COSMOPORC
LA BOUTROCHÈRE
79220 PAMPLIE**

bénéficiant de l'arrêté préfectoral d'autorisation n° 4754 modifié du 17 juillet 2008 pour 6 016 animaux-équivalents porcs.

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 18 janvier 2019 par l'exploitant,
Finalisée le 24 mars 2020 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :
Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Service Environnement Biologique


Jean Louis HÉRAUD

L'Inspecteur de l'Environnement

Signé

Claudie DEVAUX

